



Ecole de Musique de Cheseaux - Romanel

Membre de l'Association vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique
Reconnue par le Fondation pour l'Enseignement de la Musique

L'EDUCATION MUSICALE WILLEMS

«La musique est avant tout ce qui chante en nous» (E. Willems)

L'éducation musicale Willems permet une pratique vivante de la musique, qu'il s'agisse de l'initiation, du solfège, de l'étude d'un instrument ou de toute autre discipline musicale.

Le programme des cours, applicable aux enfants comme aux adultes, comporte des exercices très variés propres à éveiller et développer le sens du rythme, l'audition, les dons d'expression et de créativité.

Il ne s'agit pas d'une méthode d'enseignement à proprement parler, mais plutôt d'un cheminement pédagogique à travers lequel les rapports entre la musique et l'être humain ont une place privilégiée.

Edgar Willems a su mettre en évidence les relations étroites unissant les éléments essentiels de la musique (son, rythme, mélodie, harmonie) et les différents aspects de la personnalité humaine (sensorialité, motricité, affectivité, intellect). La démarche progressive consistant à «vivre - prendre conscience - vivre consciemment» les phénomènes musicaux, est le principe fondamental auquel Willems se réfère dans ce qu'il nomme les bases psychologiques de l'éducation musicale.

Quelques exemples d'exercices de base pratiqués dans l'éducation musicale Willems:

L'ECOUTE	Développe la sensorialité et permet la prise de conscience des phénomènes sonores.
LES CHANSONS	Généralement choisies dans un but pédagogique, elles réalisent la synthèse du rythme, de la mélodie et de l'harmonie, et permettent d'autre part l'affinement de la musicalité et de la sensibilité.
LE RYTHME	Inhérent au domaine de la motricité, est pratiqué au niveau corporel ainsi qu'à l'aide d'instruments de percussion.
LES MOUVEMENTS CORPORELS	Pratiqués de façon naturelle, visent principalement à l'acquisition et au développement du sens du tempo.
L'IMPROVISATION	Occupe une place importante dans les cours de musique, permettant à chacun de s'exprimer. Elle s'exercera de manière plutôt instinctive tout d'abord, pour s'orienter vers une pratique plus consciente par la suite.

Grâce à ses bases profondément humaines, l'éducation musicale Willems est à la portée de chacun, doué ou non.

L'éducation musicale Willems est pratiquée dans la plupart des conservatoires et écoles de musique de Suisse romande, dans certains jardins d'enfants et écoles enfantines, ainsi que dans l'enseignement privé.

(d'après Nicole Coppey)